

## LES HÔTELS DE LA MONNAIE EN VALLÉE D'AOSTE

Claudio Gallo

D'après les études effectuées jusqu'à présent, les premières monnaies sur lesquelles apparaît le nom d'une localité valdôtaine sont celles mérovingiennes et, plus précisément, les trémisses d'or frappés dans les premières années du VII<sup>e</sup> siècle après J.-C. (fig. 1). La frappe de ces monnaies avait cependant pour but d'attester le paiement aux souverains Mérovingiens des impôts dus par la communauté. Elles ne circulaient pas sur le territoire valdôtain mais étaient recueillies par les monnayeurs envoyés du roi et ramenées dans les caisses de l'État. Pour retrouver d'autres monnaies frappées en Vallée d'Aoste, il faut faire un bond de six siècles. En 1335, le comte Aimon de Savoie avait divisé le territoire de l'État de Savoie en huit bailliages (ou provinces militaires). La Vallée d'Aoste constituait le septième bailliage et était composée de cinq châtellenies.



1. Trémisses d'or frappées en Aoste dans les premières années du VII<sup>e</sup> siècle après J.-C.: il s'agit de la première monnaie sur laquelle apparaît le nom d'Aoste. (C. Gallo)

Le premier véritable Hôtel de La Monnaie en Vallée d'Aoste, d'après ce qui résulte du document n° 31 existant aux Archives d'État de Turin (sect. Camerale-Hôtels de la Monnaie et Monnaies-Art. 858-paquet 2° A. n° 10) est celui de Donnas, ouvert par le comte Aimon en 1341 [Promis 1841, p. 6] lequel, pour suppléer à la pénurie de monnaies, signe un contrat avec Aldebrando Alfani et son fils, Bartholomé, afin qu'ils produisent et frappent des monnaies dans l'Hôtel de La Monnaie de Donnas pendant trois ans. Le document contient toutes les clauses contractuelles que les monnayeurs étaient tenus d'observer pendant la fabrication des types de monnaie demandés: l'empreinte du coin (droit et revers), la qualité de l'alliage, le nombre de pièces, le poids et la tolérance sur le poids; par ailleurs, le droit du comte au pourcentage sur les monnaies frappées (seigneurage) et la rémunération aux monnayeurs (brassage) sont aussi mis en évidence. Les monnaies frappées à Donnas à partir du 8 avril 1341, semblables à celles des Seigneurs de Milan mais avec le nom du comte Aimon dans la légende au droit («AIMO» ou «IMO») sont: l'obole blanche de lys et le gros denier blanc (en argent), le denier blanc, le denier noir, la petite obole blanche mince et l'obole avec blason (en alliage). La première est une imitation du gros avec le lys de Philippe VI, roi de France, tandis que la troisième et la quatrième

imitent le double tournoi toujours émis en 1336 par le même souverain. La lettre gothique «À» qui apparaît dans la seconde, la cinquième et la sixième, est l'initiale d'Aimon et imite celle figurant sur le *bolognino*, très coté au Moyen-Âge en Italie septentrionale et copié par de nombreux Hôtels de La Monnaie.

Les monnaies frappées sous le comte Aimon sont les seules, parmi la première série frappées par les Savoie, à avoir un rapport de valeur entre elles, exprimé par une quantité de petits globes (ou *bisanti*) sur le revers (par exemple dans la petite obole blanche mince, il y a deux petits globes dans le second et le troisième canton de la croix).

Pendant le gouvernement du comte Aimon, dans le territoire valdôtain comme, du reste, dans tout l'État de Savoie, les monnaies étrangères avaient aussi un cours légal dans le commerce, règlementées par des "criées" et des "tarifs" qui énuméraient la liste des monnaies mises au ban et celles qui pouvaient être dépensées, avec les rapports de valeur relatifs avec celles de Savoie. Outre les monnaies des comtes de Savoie, celles des princes d'Acaja, leurs cousins, étaient aussi bien acceptées. Parmi les monnaies d'or prévalaient le florin de Florence, le ducat (ou *genovino*) de Gênes, le florin papal frappé en Avignon ainsi que le royal et l'agneau du roi de France. Parmi les monnaies d'argent le gros tournois était bien accepté, de même le denier susois avec un rapport de 16 pour 1 gros tandis qu'il fallait 32 viennois pour 1 gros.

L'Hôtel de La Monnaie de Donnas ferme définitivement en 1343 après la mort du comte Aimon survenue le 22 juin 1343. Plus d'un demi-siècle passera avant qu'en Vallée d'Aoste ne soit ouvert un autre Hôtel de La Monnaie.



2. L'Hôtel de la Monnaie d'Aoste: dans ce bâtiment la monnaie est frappée de 1549 à 1588. (C. Gallo)

En effet, en 1394, Bonne de Bourbon, qui règne sur l'État de Savoie à partir de 1391 pour le compte de son neveu Amédée VIII resté orphelin, ouvre un Hôtel de La Monnaie à Aoste [Promis 1841, p. 7] et l'attribue par adjudication au maître Matteo de Bonaccorso Borgo en même temps que ceux d'Ivrée, Avigliana, Bourg, Pont-d'Ain, Nyon et Chambéry. D'après ce qui résulte des documents, le maître-monnaieur frappe dans l'Hôtel de La Monnaie d'Aoste, entre le 25 mai 1394 et le 13 août 1400, cinq types de monnaies: le gros du type II et le demi-gros mauricien du type I (en argent); le quart de gros du type III, le fort du type III et le petit blanc du type III (en alliage). De ces monnaies portant les marques distinctives du monnaieur d'Aoste [Promis 1841, p. 113], il n'a jusqu'à présent été retrouvé aucun exemplaire. L'Hôtel de La Monnaie d'Aoste est fermé en 1400 et rouvert seulement en 1549 par le duc Charles II qui confère la charge de frapper la monnaie au maître Nicolò Vialardi d'Ivrée. Celui-ci travaille chez les frères Renato et Michele Tollen dans le bourg Saint-Ours à Aoste du 14 novembre 1549 au 15 mai 1553 (fig. 2). Durant cette période sont émis: l'écu de la croix de type III (en or; fig. 3); le thaler (fig. 4) et le teston de type VI (en argent; fig. 5), le 4 gros de type I et II, le gros de type III (fig. 6), le quart de type VI et le fort (tous en alliage).



3. Écu d'or de la croix type III de Charles II (1504-1553).  
(C. Gallo)



4. Thaler de 42 gros de Charles II (1504-1553).  
(C. Gallo)



5. Teston de type VI de Charles II (1504-1553).  
(C. Gallo)



6. Gros de type III sans date de Charles II (1504-1553).  
(C. Gallo)



7. Thaler avec le buste du duc Emmanuel-Philibert (1553-1580).  
(C. Gallo)

Après la mort de Charles II, survenue le 16 août 1553, sous le règne d'Emmanuel-Philibert, l'Hôtel de La Monnaie d'Aoste poursuit son activité. Les maîtres-monnaieurs de cette période ne sont pas tous connus mais parmi les plus célèbres, se distinguent Nicolò Vialardi de 1554 à 1559 et Tommaso Campagnano de Musso de 1575 à 1580 auquel s'associe Mario d'Alvigi de Pérouge en 1577. Campagnano, après avoir obtenu en adjudication l'Hôtel de La Monnaie d'Aoste pour une durée de six ans, y installe une machine à imprimer appelée "moulinet" [Cerrato 1956] avec laquelle, en 1576, il frappe les thalers de type I et II représentant sur l'avvers le duc Emmanuel-Philibert à cheval. Ces thalers, de forme concave, ne pouvaient pas être frappés manuellement. À partir de 1558, les monnaies frappées à l'Hôtel de La Monnaie d'Aoste portent à l'exergue la lettre «A». Les monnaies frappées en Aoste sous le règne d'Emmanuel-Philibert sont: écu large du soleil de type I, écu du soleil hybride (en or); thaler avec le buste du duc (fig. 7), thaler figurant le duc à cheval des types I et II (fig. 8), lire (fig. 9), teston des types I, III, IV (fig. 10) et V, demi-teston (en argent); quatre gros de type II, blanc de type I, trois gros des types I et III, gros des types I et IV, sou de type II, quart de gros de type I, quart de sou avec 4 roses, fort des types I, II et III, demi-quart de sou des types I et III (en alliage).

En 1580, Charles-Emmanuel I<sup>er</sup> monte sur le trône et aux maîtres-monnaieurs Campagnano et D'Alvigi succèdent Antonio Roatta en 1581, Giovannino Miretto en 1582, Gaspare Cornaglia en 1584 et Cesare Valgrandi en 1587. Les monnaies frappées pendant cette période à Aoste sont: en or, le double du type II de 1587 (fig. 11); en argent, le thaler de 1581 (fig. 12), le ducaton figurant un centaure de 1588 (fig. 13), la lire sans date et le petit cavalot étroit de 1587; en alliage, le blanc de 1583 et de 1585, le petit



8. Thaler de type II avec le duc Emmanuel-Philibert à cheval (1553-1580).  
(C. Gallo)



9. Lire d'Emmanuel-Philibert (1553-1580).  
(C. Gallo)



10. Teston de type IV d'Emmanuel-Philibert (1553-1580).  
(C. Gallo)

Cavalot avec armoiries sur l'avvers de 1587 (fig. 14), le sou de 4 deniers de type I de 1581, de 1583 et de 1584, le gros du Piémont de 1587, le quart de sou sans date (quatre variétés) et le fort de 8 au sou sans date (deux variétés). L'Hôtel de La Monnaie d'Aoste est définitivement fermé en 1588.

En Aoste, dans les années 1944-1945 sous la République Sociale Italienne, des monnaies seront encore frappées non pas en tant qu'Hôtel de La Monnaie mais comme officine de l'Hôtel de La Monnaie italienne (qui est l'unique à frapper en Italie depuis 1895 et a son siège à Rome). En effet, selon le Décret ministériel n° 422 du 1<sup>er</sup> mai 1944 publié sur le Journal Officiel n° 171 du 24 juillet 1944, pour assurer les besoins monétaires de la population du Nord de l'Italie pendant la guerre, est fondée auprès de la Société Nationale Cogne, qui à partir de 1939 fabrique des flans en acmonital (alliage formée d'acier, chrome, nickel et vanadium) pour l'Hôtel de La Monnaie italienne en Aoste, une section détachée de l'Hôtel de La Monnaie de Rome ayant pour tâche de produire les monnaies de 50 et de 20 centimes du type Empire. Les ouvriers sont fournis par la Cogne tandis que le personnel dirigeant, technique et administratif, ainsi que le matériel relatif nécessaire à graver les coins, (poinçons, matrices, etc.), est envoyé à Aoste par la Direction générale du Trésor en mai 1944.

Du 26 juillet 1944 au 4 juin 1945, dans l'officine d'Aoste de l'Hôtel de La Monnaie de Rome sise à la Cogne (directeur Rosario Lauria, sous-directeur et chef-graveur Pietro Giampaoli, chef technique Giuseppe Manfredi), sont frappées 2.053.000 pièces de 20 centimes en acmonital (avec au droit la tête de Victor-Emmanuel III à gauche et au revers l'Italie à droite avec la date «1943» XXI), identiques à celles frappées à Rome car exécutées avec les vieux coins envoyés à Aoste provenant de l'officine de Rome, ainsi que les pièces de 10 centimes, elles aussi en acmonital (avec au droit la tête de Victor-Emmanuel III à gauche et au revers l'emblème de Savoie couronnée, superposée sur une gerbe de trois épis de blé et des feuilles de chêne avec la date «1943» XXI), produites en 32 exemplaires à titre expérimental (10 seront ensuite transformées à la Cogne, 20 seront consignées à la Direction Générale du Trésor, alors décentralisée à Brescia après la conquête de Rome par les Alliés arrivés le 4 juin 1944, et 2 sont conservées actuellement dans le Musée de l'Hôtel de la Monnaie à Rome) et qui, contrairement à celles en bronzital (alliage formé de cuivre, d'aluminium et de zinc) frappées à Rome, ont un poids mineur (2,68 g contre 4,90 g) et un diamètre inférieur (19,50 mm au lieu de 22,50 mm). Certains coins portent en outre au revers la lettre «A» (Aoste) à la place de la lettre «R» (Rome) mais ils ne seront jamais utilisés pour frapper la monnaie et seront déformés quand ils seront transférés, avec les machines et le matériel, à l'Hôtel de La Monnaie de Rome après la fermeture de l'officine d'Aoste. Les monnaies de 50 centimes ne seront jamais frappées. Après la guerre, la Cogne continuera à produire des flans métalliques pour le compte de La Monnaie et en 1972 leur production sera transférée à Verrès à la Sadea, activité qui se poursuit encore aujourd'hui par le biais de la Verrès S.p.a. (constituée en 1990 et dont l'Institut Polygraphique et l'Hôtel de la Monnaie de l'État détiennent 55% du pack d'actions) qui fournit également des flans aux Hôtels de La Monnaie de différents pays étrangers.



11. Double d'or de Charles-Emmanuel I<sup>er</sup> (1580-1630).  
(C. Gallo)



12. Thaler de Charles-Emmanuel I<sup>er</sup> (1580-1630).  
(C. Gallo)



13. Ducaton avec le centaure de Charles-Emmanuel I<sup>r</sup> (1580-1630).  
(C. Gallo)



14. Cavalot de Charles-Emmanuel I<sup>r</sup> (1580-1630).  
(C. Gallo)

#### Abstract

The first coins bearing a place name in Aosta Valley appeared at the beginning of the 7<sup>th</sup> century A.D., at the time of Merovingians. Those coins did not circulate in Aosta Valley but they were collected by the officials sent by the king and brought into the coffers of the state; the only purpose of coin beating was to testify the payment of taxes by the taxpayers community to the Merovingian sovereigns. The first real mint in Aosta Valley was opened in 1341 by count Aimone in Donnas; three types of silver and mixture coins were minted until 1343, when it closed. In 1394 Bona of Borbone opened a mint in Aosta and awarded it to master Matteo of Bonaccorso Borgo who minted five types of silver and mixture coins. The mint was closed in 1400 and was reopened only in 1549 by the duke Carlo II, who asked master Nicolò Vialardi of Ivrea to beat coins in his brothers Renato and Michele Tollen's house, in the St. Ursus suburb of Aosta. After the death of Carlo II, in 1553, the mint of Aosta continued beating coins even under the reign of Emanuele Filiberto until his death in 1580, when Carlo Emanuele I ascended the throne and issued gold, silver and mixture coins until 1588, when the mint was definitively closed.

#### Bibliographie

- E. Biaggi, *Otto secoli di storia delle monete sabaude*. Nuova Editrice Il Centauro, Torino 1993-1998.  
 G. Cerrato, *La zecca di Torino dalle origini alla riforma del 1754*. Cercle Numismatique Turinois, Torino 1956.  
 CORPUS NUMMORUM ITALICORUM (20 vol.), Forni, Sala Bolognese (BO) 1982.  
 C. Gallo, *Elementi di numismatica*, Musumeci, Quart (AO) 1998.  
 M. Orlandoni, *Antiche monete in Val d'Aosta*. Musumeci, Quart (AO) 1983.  
 A. Pagani, *Monete italiane dall'invasione napoleonica ai giorni nostri (1796-1961)*, Ratto, Milano 1962.  
 D. Promis, *Monete dei reali di Savoia*, Chirio e Mina, Torino 1841.  
 L. Simonetti, *Manuale di numismatica italiana medioevale e moderna (vol. I)*, Simonetti, Firenze 1965.  
 L. Simonetti, *Monete italiane medioevali e moderne (3 vol.)*, Simonetti, Firenze 1967-1969.  
 M. Traina, *Le monete italiane del secolo XVIII. I Savoia (1675-1801)*, Giannantoni, Bologna 1967.